

VERGNET S.A.

Comptes consolidés 2007 - Bilan

En milliers d'euros	Note	2007	2006
A) A C T I F		Net	Net
I -ACTIF IMMOBILISE			
1) Ecart d'acquisition			
2) Immobilisations incorporelles	4.1	2 599	405
3) Immobilisations corporelles	4.1	2 900	1 570
4) Titres de participations	4.2.1	-	8
5) Titres mis en équivalence	4.2.2	72	143
6) Autres immobilisations financières	4.2.3	588	426
Total		6 159	2 552
II- ACTIF CIRCULANT			
1) Stocks et en cours	4.3	8 220	3 876
2) Créances clients et comptes rattachés	4.4	17 781	21 040
3) Autres créances	4.5	3 368	3 992
4) Valeurs mobilières de placement	4.6	20 140	38
5) Disponibilités		814	1 086
Total		50 323	30 032
TOTAL ACTIF		56 482	32 584
B) P A S S I F			
I- CAPITAUX PROPRES			
1) Capital	4.7	8 256	5 014
2) Primes		23 998	924
3) Réserves consolidées		(30)	(1 353)
4) Ecart de réévaluation			
5) Ecart de conversion		2	7
6) Résultat consolidé		437	1 201
Total	4.8	32 663	5 793
Ecart d'acquisition négatif			
III- INTERETS MINORITAIRES	4.9	12	124
IV- AUTRES FONDS PROPRES	4.10	1 697	746
V- PROV.RISQUES ET CHARGES	4.11	3 680	3 040
VI- DETTES			
1) Emprunts et dettes financières diverses	4.12	1 610	6 396
2) Dettes fournisseurs et comptes rattachés		8 459	8 951
3) Autres dettes	4.13	8 361	7 534
Total		18 430	22 881
TOTAL PASSIF		56 482	32 584

VERGNET S.A.

Comptes consolidés 2007 - Compte de résultat

En milliers d'euros	Note	2007	2006
1) Chiffre d'affaires	5.1	33 369	37 733
2) Autres produits d'exploitation	5.2	5 505	2 447
3) Achats consommés		(18 866)	(20 326)
4) Charges de personnel		(8 812)	(6 884)
5) Autres charges d'exploitation		(7 885)	(6 812)
6) Impôts et taxes		(704)	(433)
7) Dotations aux amortissements et provisions		(2 989)	(3 407)
I- RESULTAT D'EXPLOITATION		(382)	2 318
1) Résultat sur opérations en commun			
2) Produits financiers	5.4	492	241
3) Charges financières	5.4	(319)	(506)
II- RESULTAT FINANCIER		173	(265)
III- RESULT.COURANT SOC.INT.		(209)	2 053
1) Produits exceptionnels	5.5	1 758	1 227
2) Charges exceptionnelles	5.5	(1 154)	(1 685)
IV- RESULTAT EXCEPTIONNEL		604	(458)
Impôts sur les bénéfices	5.8	180	(384)
V- RESULTAT NET SOC.INT.		575	1 211
Quote part de résultat soc. M.E.Q.		(125)	13
VI- RESULT.AV.AMO.ECART ACQU.		450	1 224
Amortissement écart d'acquisition		(10)	
VII- RESULTAT ENS. CONSOLIDE		440	1 224
Part revenant aux minoritaires		3	23
RESULTAT NET GROUPE		437	1 201
Résultat par action (en euros)	5.9	0,08	3,11
Résultat dilué par action (en euros)	5.9	0,08	2,75

VERGNET S.A.

Comptes consolidés 2007 - Tableau des flux de trésorerie

En milliers d'euros	2007	2006
OPERATIONS D'EXPLOITATION		
RESULTAT NET	437	1 201
Part des minoritaires dans le résultat des stés intégrées	3	23
Quote part dans resultat sociétés en équivalence	125	(13)
Dividendes reçus des sociétés en équivalence		
Avances conditionnées et subventions virées au résultat	(628)	-
Dotations aux Amortissements et provisions	2 621	3 313
Reprises des Amortissements et provisions	(1 080)	(1 864)
Plus et moins values de cession	12	(97)
Impôts différés	(556)	392
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	934	2 955
Var° de stock	(4 345)	165
Transferts de charges à répartir		
Var° des Créances clients et comptes rattachés	3 260	(7 618)
Var° des autres créances	(52)	1 399
Var°des dettes fournisseurs et comptes rattachés	(481)	1 662
Var°des autres dettes	831	1 592
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	(787)	(2 800)
Flux net de trésorerie généré par l'activité	147	155
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
Décaisst / acquisition immos incorporelles	(2 266)	(337)
Décaisst / acquisition immos corporelles	(1 950)	(443)
Encaisst / cession d'immos corp et incorp	25	163
Décaisst / acquisition immos financières	(294)	(65)
Encaisst / cession immos financières	135	43
Incidence des variations de périmètre	(47)	50
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	(4 397)	(589)
OPERATIONS DE FINANCEMENT		
Augmentation de capital ou apports	26 381	2 000
Dividendes versés aux actionnaires de la mère		
Dividendes versés aux minoritaires		
Variation des autres fonds propres	1 577	(232)
Encaissements provenant d'emprunts	-	2 171
Remboursement d'emprunts	(3 309)	(669)
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	24 649	3 270
VARIATION DE TRESORERIE	20 399	2 836
Incidences des variations de taux de change	-	2
TRESORERIE A L'OUVERTURE	(154)	(2 992)
TRESORERIE A LA CLOTURE	20 245	(154)

GROUPE VERGNET
ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES
DU 31 DECEMBRE 2007
Table des matières

1. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES.....	6
1.1 REFERENTIEL.....	6
1.2 PRINCIPES DE CONSOLIDATION.....	6
1.3 PRESENTATION ET COMPARABILITE DES COMPTES.....	7
1.4 UTILISATION D'ESTIMATIONS.....	7
1.5 METHODE DE CONVERSION DES ELEMENTS EN DEVISES.....	7
1.6 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES.....	8
1.7 IMMOBILISATIONS CORPORELLES.....	8
1.8 IMMOBILISATIONS FINANCIERES.....	9
1.9 STOCKS.....	10
1.10 CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES.....	10
1.11 VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT.....	10
1.12 SUBVENTIONS ET AVANCES CONDITIONNEES.....	10
1.13 CHIFFRE D'AFFAIRES.....	11
1.14 FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT.....	11
1.15 IMPOTS SUR LES RESULTATS.....	11
1.16 INDEMNITES DE DEPART EN RETRAITE.....	12
1.17 RESULTAT EXCEPTIONNEL.....	12
1.18 RESULTAT PAR ACTION.....	12
2. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE.....	12
3. PERIMETRE DE CONSOLIDATION.....	13
3.1 VARIATION DU PERIMETRE PENDANT L'EXERCICE.....	13
3.2 SOCIETES NON RETENUES DANS LE PERIMETRE.....	15
4. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN CONSOLIDE.....	16
4.1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES.....	16
4.2 IMMOBILISATIONS FINANCIERES.....	18
4.3 STOCKS.....	21
4.4 CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES.....	21
4.5 AUTRES CREANCES.....	22
4.6 VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT.....	22
4.7 CAPITAL SOCIAL.....	23
4.8 VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES.....	24
4.9 INTERETS MINORITAIRES.....	24
4.10 AUTRES FONDS PROPRES.....	25
4.11 PROVISIONS.....	26
4.12 LES EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES.....	27
4.13 AUTRES DETTES.....	28

5.	AUTRES INFORMATIONS	28
5.1	LA VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES ET INFORMATIONS SECTORIELLES	28
5.2	DETAIL DES AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	30
5.3	EFFECTIF.....	30
5.4	RESULTAT FINANCIER	31
5.5	RESULTAT EXCEPTIONNEL	31
5.6	ENGAGEMENTS HORS BILAN	32
5.7	INSTRUMENTS FINANCIERS	33
5.8	IMPOTS SUR LES BENEFICES	33
5.9	RESULTAT PAR ACTION	34
5.10	DIRIGEANTS.....	34
5.11	INTEGRATION FISCALE	34

1. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

1.1 Référentiel

Les états financiers individuels des sociétés du Groupe arrêtés au 31 décembre 2007, sont établis selon les principes comptables en vigueur dans leur pays d'activité et sont retraités afin d'être mis en harmonie avec les principes comptables retenus pour l'établissement des comptes consolidés.

Les comptes consolidés sont établis selon les principes comptables décrits ci-après et respectent les règles et principes comptables applicables en France, et notamment les dispositions du règlement CRC 99-02 relatif aux comptes consolidés modifiées par le règlement 2005-10.

1.2 Principes de consolidation

La méthode de l'intégration globale est appliquée aux états financiers des entreprises significatives sur lesquelles VERGNET S.A. (la Société) exerce, directement ou indirectement, en droit ou en fait, un contrôle exclusif.

La méthode de l'intégration proportionnelle est appliquée, le cas échéant aux états financiers des entreprises significatives sur lesquelles la Société exerce, directement ou indirectement, en droit ou en fait, un contrôle conjoint.

La méthode de la mise en équivalence est appliquée, le cas échéant, aux états financiers des entreprises significatives dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable, présumée lorsque plus de 20% des droits de vote sont détenus.

Les participations répondant aux critères ci-dessus, mais qui ne présentent pas de caractère durable ou dont la consolidation n'aurait pas d'incidence significative, ne sont pas consolidées.

Toutes les transactions significatives entre les sociétés consolidées sont éliminées, de même que les résultats internes au Groupe (profits sur stocks, dividendes, plus values et moins values sur cessions d'immobilisations).

1.3 Présentation et comparabilité des comptes

Les chiffres présentés sont exprimés en milliers d'Euros (K€), sauf indications contraires.

Chaque exercice débute le 1^{er} janvier et dure 12 mois.

1.4 Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers, en conformité avec les principes comptables français généralement admis, nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses pour la détermination de la valeur des actifs et des passifs, l'évaluation des aléas positifs et négatifs à la date de clôture, ainsi que les produits et charges de l'exercice.

Les estimations significatives réalisées par le Groupe pour l'établissement des états financiers portent principalement sur l'évaluation des provisions.

En raison des incertitudes inhérentes à tout processus d'évaluation, le Groupe révisé ses estimations sur la base d'informations régulièrement mises à jour. Il est possible que les résultats futurs des opérations concernées diffèrent de ces estimations.

1.5 Méthode de conversion des éléments en devises

1.5.1 Traduction des opérations en devise

Les transactions réalisées en devises étrangères sont converties aux cours des devises à la date des transactions. Les pertes et profits résultant de la conversion des soldes des transactions concernées aux cours de clôture sont enregistrés en résultat financier.

1.5.2 Conversion des états financiers des sociétés étrangères

La conversion des comptes des sociétés étrangères obéit aux principes suivants :

- Les postes de bilan sont convertis aux taux de clôture, à l'exception des capitaux propres,
- les postes du compte de résultat sont convertis aux taux moyens de l'exercice,
- les pertes ou profits résultant de la conversion des états financiers sont comptabilisés directement dans un poste d'écarts de conversion inclus dans les capitaux propres.

1.6 Immobilisations incorporelles

1.6.1 Ecart d'acquisition

L'écart de première consolidation constaté à l'occasion d'une prise de participation (différence entre le prix d'acquisition et la quote-part de capitaux propres retraités de la société acquise à la date de prise de contrôle) est traité comme suit :

- l'écart d'évaluation afférent à des actifs identifiables est classé aux postes du bilan concernés et suit les règles comptables propres à ces actifs,
- l'écart résiduel est constaté en écart d'acquisition et amorti de façon linéaire sur une durée prenant en compte les objectifs fixés et les perspectives envisagées au moment de l'acquisition.

1.6.2 Autres immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont amorties linéairement sur des périodes qui correspondent à leur durée d'utilisation prévue (1 à 4 ans). Elles se composent principalement de frais de développement, de logiciels informatiques et de marques.

Les immobilisations incorporelles font l'objet d'une provision pour dépréciation dès lors que leur valeur vénale est inférieure à la valeur inscrite au bilan.

1.7 Immobilisations corporelles

Les immobilisations figurent au bilan à leur prix de revient d'origine, abstraction faite de toute charge financière.

L'amortissement est calculé selon le mode linéaire ou dégressif. Les durées moyennes d'amortissement retenues pour les principaux types d'immobilisations sont les suivantes :

- | | |
|--------------------------------------|--------------|
| – Bâtiments | 15 à 20 ans, |
| – Agencements des bâtiments | 8 à 15 ans, |
| – Matériel et outillage | 3 à 10 ans, |
| – Matériel de transport | 3 à 5 ans, |
| – Matériel de bureau et informatique | 3 à 5 ans, |
| – Mobilier | 4 à 10 ans. |

Les immobilisations corporelles font l'objet d'une provision pour dépréciation dès lors que leur valeur vénale est inférieure à la valeur inscrite au bilan.

Contrats de location

Les contrats de location pour lesquels le Groupe supporte la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des actifs loués sont comptabilisés comme des contrats de location financement. Il s'agit principalement des contrats de crédit-bail et de location pour lesquels les loyers permettent de couvrir l'essentiel de la juste valeur des biens loués.

Contrats de location financement

Les immobilisations financées par contrat de location financement figurent dans les immobilisations corporelles en contrepartie des dettes financières. Ces immobilisations sont amorties suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation estimée. L'emprunt correspondant est amorti sur la durée du contrat. La part des redevances qui excède le remboursement du capital est comptabilisée en charge d'intérêts.

1.8 Immobilisations financières

1.8.1 Titres de participations

Les titres de participations non consolidés sont évalués à leur coût d'acquisition. Cette valeur est, le cas échéant, diminuée d'une provision pour dépréciation destinée à la ramener à sa valeur d'utilité, appréciée notamment par référence à la valeur intrinsèque et à la valeur de rendement.

1.8.2 Titres mis en équivalence

Cette rubrique correspond à la valeur de la quote-part des capitaux propres détenue dans les sociétés mises en équivalence.

1.8.3 Créances rattachées à des participations

Il s'agit de prêts accordés à des sociétés dans lesquelles le Groupe détient une participation et qui ne sont pas consolidées par intégration globale ou proportionnelle. Les créances font l'objet d'une provision pour dépréciation lorsque la situation nette de la participation devient négative.

1.8.4 Autres immobilisations financières

Figurent essentiellement dans ce compte les dépôts et cautionnements versés par le Groupe.

1.9 Stocks

La valeur brute des matières premières et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires à l'exclusion des frais de stockage.

Les stocks d'en-cours et de produits finis sont valorisés au prix de revient industriel pour les produits fabriqués en interne et au dernier prix d'achat pour les produits finis achetés à l'extérieur.

Lorsque la valeur de réalisation des stocks est inférieure à leur prix de revient, des provisions pour dépréciation sont comptabilisées.

1.10 Créances clients et comptes rattachés

Les créances clients sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation des créances est constatée individuellement lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable ou lorsqu'il existe un risque de non recouvrement.

Dans le cadre de la comptabilisation des contrats à long terme en application de la méthode de l'avancement, cette rubrique inclut les « factures à établir » correspondant aux travaux réalisés et acceptés par le maître d'ouvrage mais non encore facturés.

1.11 Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement figurant au bilan pour leur valeur d'acquisition ou leur valeur d'inventaire si celle-ci est inférieure.

1.12 Subventions et avances conditionnées

1.12.1 Subventions d'investissements

Les subventions d'investissements sont reprises en résultat au même rythme que les amortissements pour dépréciation des biens qu'elles financent. Le solde des subventions restant à virer au résultat est comptabilisé en produits constatés d'avance dans le poste « autres dettes ».

1.12.2 Subventions d'exploitation

Les subventions accordées sans contrepartie sont comptabilisées en produit de l'exercice.

Le solde des subventions restant à constater en produits est comptabilisé en produits constatés d'avance dans le poste « Autres dettes ».

1.12.3 Avances conditionnées

Les avances conditionnées sont comptabilisées dans la rubrique « Autres fonds propres ». Leur remboursement est lié à la réussite des projets financés. En cas de réussite, l'avance est remboursable.

1.13 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires résultant de prestations de services est reconnu lorsque les services ont été rendus aux clients. Le chiffre d'affaires résultant de la production de biens au bénéfice de clients n'est constaté que lors de la livraison desdits biens aux clients.

La comptabilisation des contrats à long terme s'effectue selon la méthode de l'avancement. Le produit pris en compte correspond au prix de vente total du contrat multiplié par le taux d'avancement de l'opération déterminé en fonction des travaux réalisés et acceptés par le maître d'ouvrage.

Les contrats devant dégager une perte finale font l'objet d'une provision pour perte à terminaison.

1.14 Frais de recherche et développement

Les frais de recherche sont pris en charge dans l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Les frais de développement sont capitalisés lorsqu'ils satisfont aux critères d'activation.

1.15 Impôts sur les résultats

La charge d'impôt sur les résultats correspond à l'impôt sur les sociétés exigible de chaque entité fiscale consolidée, corrigée des impôts différés. Ceux-ci résultent des différences dans le temps entre les charges et produits retenus pour l'établissement des comptes consolidés et ceux retenus pour le calcul de l'impôt de chaque entité fiscale consolidée.

Les impôts différés, concernent pour l'essentiel l'imposition des décalages temporaires, des retraitements de consolidation, de la neutralisation des profits intra-groupe et des déficits fiscaux reportables. Ils sont constatés suivant la méthode du report variable aux taux d'impôts applicables dans chaque pays, corrigés des évolutions futures connues à la clôture de l'exercice.

Les actifs d'impôts différés excédant les passifs d'impôts différés sont constatés dès lors que leur récupération est probable.

Les impôts différés ne sont pas actualisés.

1.16 Indemnités de départ en retraite

Les droits acquis par l'ensemble du personnel sont déterminés en fonction des dispositions applicables dans chaque pays.

La valeur actuelle des droits acquis, déterminée en faisant appel à des méthodes actuarielles, assise sur la totalité du personnel reclassé par catégories socio-professionnelles et par ancienneté, fait l'objet d'une provision au bilan.

1.17 Résultat exceptionnel

Les produits et charges exceptionnels du compte de résultat consolidé incluent les éléments exceptionnels provenant des activités ordinaires et les éléments extraordinaires. Les éléments exceptionnels provenant de l'activité ordinaire sont ceux dont la réalisation n'est pas liée à l'exploitation courante de l'entreprise, soit parce qu'ils sont anormaux dans leur montant ou leur incidence, soit parce qu'ils surviennent rarement.

1.18 Résultat par action

Le résultat par action est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'actions composant le capital en circulation pendant l'exercice. Ce nombre, ainsi que le résultat par action, est modifié pour tenir compte de l'effet éventuel de dilution des actions à émettre dans le cadre des options, bons de souscription d'actions, attributions d'actions et obligations convertibles émises. Le résultat dilué par action est présenté au pied du compte de résultat et son calcul est détaillé en note 5.9 ci-dessous.

2. Evènements postérieurs à la clôture

Aucun élément postérieur à la clôture n'est susceptible d'avoir un impact significatif sur les comptes du Groupe de l'exercice clos le 31 décembre 2007.

3. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

3.1 Variation du périmètre pendant l'exercice

La société PHOTALIA (ex. VERGNET EOLIEN), non consolidée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2006 a été consolidée pour la première fois au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2007. Cette société porte la nouvelle activité solaire du Groupe.

La société HARMATTAN a été créée au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2007, elle est consolidée en intégration globale.

La SCI VERGNET ne remplit plus les critères de consolidation depuis le 30 juin 2007. Au 31 décembre 2007, les titres de cette société ont été repris et figés à l'actif du bilan consolidé pour la quote-part de capitaux propres qu'ils représentent à la date de déconsolidation.

La liste des sociétés consolidées au 31 décembre 2007 est présentée dans le tableau ci-dessous :

Sociétés	Pays	Méthode	% d'intérêts 2007	% d'intérêts 2006
<i>Secteur Eolien</i>				
VERGNET SA Siren : 348 134 040	France	Mère		
AEROCOMPOSIT OCCITANE Sàrl Siren : 423 072 958	France	IG	100,00	99,96
VERGNET CARAÏBES Sàrl Siren : 385 186 010	France (Guadeloupe)	IG	100,00	99,91
VERGNET OCEAN INDIEN Sàrl Siren : 442 860 714	France (La Réunion)	IG	100,00	99,48
VERGNET PACIFIC Sàrl Siren : 599 472 001	France (Nlle Calédonie)	IG	100,00	99,50
ENERGIE 21	Maroc	IG	97,90	97,90
SCI VERGNET Siren : 351 027 222	France	NC	-	10,00
HARMATTAN Siren : 501 587 791	France	IG	100,00	-

Sociétés	Pays	Méthode	% d'intérêts 2007	% d'intérêts 2006
<i>Secteur Hydraulique</i>				
VERGNET HYDRO S.A.S. Siren : 440 355 170	France	IG	100,00	100,00
SAHER	Côte d'Ivoire	MEE	38,00	38,00
FASO HYDRO*	Burkina Faso	MEE	60,00	40,00
SOMASHER	Mali	IG	75,00	75,00
HYDROCA	République Centrafricaine	IG	76,00	76,00
VERGNET NIGER	Niger	IG	70,00	70,00

* La société FASO HYDRO a été maintenue en équivalence malgré la prise de contrôle majoritaire intervenue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2007 en l'absence d'informations sur les comptes annuels. Par prudence, la quote-part de situation nette retenue a été ramenée à une valeur nulle.

Sociétés	Pays	Méthode	% d'intérêts 2007	% d'intérêts 2006
<i>Secteur Solaire</i>				
PHOTALIA S.A.S. Siren : 487 748 477	France	IG	100,00	

(IG = intégration globale, MEE = mise en équivalence)

3.2 Sociétés non retenues dans le périmètre

Les sociétés suivantes n'ont pas été retenues dans le périmètre de consolidation :

2007	Pays	% de détention	Montant brut de la participation (en K€)	Provision pour dépréciation (en K€)
W.E.S.	Ghana	40,00	3	3

La société W.E.S. n'a plus d'activité depuis 2002 et est en cours de liquidation.

2006	Pays	% de détention	Montant brut de la participation (en K€)	Provision pour dépréciation (en K€)
VERGNET EOLIEN	France	100,00	1	1
W.E.S.	Ghana	40,00	3	3
SNC EOLIENNE PETIT CANAL I	France	50,00	1	1

La société VERGNET EOLIEN n'a pas eu d'activité au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2006, elle a été consolidée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2007 (PHOTALIA).

La société SNC EOLIENNE PETIT CANAL I n'a pas été consolidée car les droits relatifs à l'exploitation de cette société ont été cédés à une société tierce. Dès leur acquisition, les titres de cette société étaient destinés à la vente et n'ont donc jamais été consolidés dans les comptes de la Société. La SNC EOLIENNE PETIT CANAL I a été cédée le 2 janvier 2007.

4. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN CONSOLIDE

4.1 Immobilisations incorporelles et corporelles

4.1.1 Acquisitions et cessions

En K€	31/12/06	Acquisitions	Cessions ou mise au rebut	Reclas.	Ecart de conversion	Incidences des variations de périmètre	31/12/07
<i>Incorporelles</i>	597	2.266	7	-			2.856
- Frais de développement	306			(306)			0
- Concessions, brevets, logiciels	282	95	7				370
- Fonds de commerce	9						9
- Autres immo. Incorp.	-	2.171		306			2.477
<i>Corporelles</i>	3.989	2.033	215	-		(289)	5.518
- Terrains	238					(77)	161
- Constructions	214	30	9			(153)	82
- Inst. Tech. Mat. Outil.	2.101	331	12				2.420
- Autres immo. Corp.	1.436	1.672	194			(59)	2.855
<i>Total Valeurs brutes</i>	4.586	4.299	222			(289)	8.374

Les immobilisations corporelles présentées ci-dessus incluent les immobilisations financées par des contrats de location-financement. Les données relatives à ces contrats sont les suivantes :

En K€	31/12/06	Acquisitions	Cessions ou mise au rebut	Ecart de conversion	Incidences des variations de périmètre	31/12/07
- Terrains	76				(76)	-
- Constructions	153				(153)	-
- Inst. Tech. Mat. Outil.	49					49
- Autres immo. Corp.	379	82	53			408
Total Valeurs brutes	657	82	53		(229)	457

4.1.2 Amortissements et provisions

En K€	31/12/06	Dotations	Diminutions	Ecart de conversion	Incidences des variations de périmètre	31/12/07
Incorporelles	192	71	6			257
- Frais de développement	-					-
- Concessions, brevets, logiciels	183	71	6			248
- Fonds de commerce	9					9
- Autres immo. Incorp.	-					-
Corporelles	2.418	569	177		(192)	2.618
- Terrains						
- Constructions	171	11	9		(133)	40
- Inst. Tech. Mat. Outil.	1.336	285	12			1.609
- Autres immo. Corp.	911	273	156		(59)	969
Total amort. & prov.	2.610	640	183		(192)	2.875

Les données relatives aux immobilisations financées par contrats de location-financement incluses dans les immobilisations corporelles présentées ci-dessus, sont les suivantes :

En K€	31/12/06	Dotations	Diminutions	Ecarts de conversion	Incidences des variations de périmètre	31/12/07
- Terrains	-					-
- Constructions	134				(134)	-
- Inst. Tech. Mat. Outil.	43	6				49
- Autres immo. Corp.	213	84	53			244
Total amort. & prov.	390	90	53		(134)	293

4.2 Immobilisations financières

4.2.1 Titres de participation

4.2.1.1 Acquisitions et cessions

En K€	31/12/06	Variation de périmètre	Augmentations	Diminutions	Ecarts de conversion	31/12/07
W.E.S.	3					3
SNC EOLIENNE PETIT CANAL 1	1			1		-
VERGNET EOLIEN	1	(1)				-
Autres participations < à 20%	22					22
Total Valeurs brutes	27	(1)		1		25

4.2.1.2 Provisions

En K€	31/12/06	Variation de périmètre	Dotations	Reprises	Ecart de conversion	31/12/07
W.E.S.	3					3
SNC Petit Canal 1	1			1		-
Vergnet Eolien	1	(1)				-
Autres participations < à 20%	15		7			22
Total provisions	20	(1)	7	1		25

4.2.2 Titres mis en équivalence

La part du Groupe dans les sociétés mises en équivalence s'analyse de la façon suivante :

En K€	
31/12/06	143
Reprise provision pour risques des titres mis en équivalence	
Variation du périmètre de consolidation	54
Dividendes payés	
Quote-part du Groupe dans le résultat net des sociétés mises en équivalence	(125)
Ecarts de conversion	
31/12/07	72

4.2.3 Autres immobilisations financières**4.2.3.1 Acquisitions et cessions**

En K€	31/12/06	Variation de périmètre	Augmentations	Diminutions	Ecarts de conversion	31/12/07
- Créances rattachées à des participations	265		108	2		371
- Autres immobilisations financières	200		185	130		255
Total Valeurs brutes	465		293	132		626

4.2.3.2 Provisions

En K€	31/12/06	Variation de périmètre	Dotations	Reprises	Ecarts de conversion	31/12/07
- Créances rattachées à des participations	39					39
- Autres immobilisations financières	0					0
Total provisions	39					39

4.3 Stocks

Les stocks se décomposent de la manière suivante :

En K€	31/12/07	31/12/06
Matières premières	8.128	4.094
En cours - produits finis	384	9
Marchandises	102	77
Valeur brute totale	8.614	4.180
Provision pour dépréciation	(394)	(304)
Stocks et en cours	8.220	3.876

4.4 Créances clients et comptes rattachés

Les créances clients et comptes rattachés se décomposent comme suit :

En K€	31/12/07	31/12/06
Créances clients et comptes rattachés	18.024	21.416
Provisions	(243)	(376)
Créances clients et comptes rattachés	17.781	21.040

4.5 Autres créances

Les autres créances sont composées des éléments suivants :

En K€	31/12/07	31/12/06
Avances et acomptes versés	119	73
Créances fiscales et sociales	1.463	1.469
Impôt différé actif	645	340
Prime de remboursement des obligations	-	981
Autres créances et comptes de régularisation	1.141	2.105
Provision pour dépréciation des autres créances	-	(976)
Autres créances	3.368	3.992

Les créances fiscales et sociales sont essentiellement composées de créances d'impôt sur les sociétés pour 605 K€ – 573 K€ en 2006 (dont 344 K€ de créance pour report en arrière des déficits constatée en 2005, 222 K€ au titre des crédits impôt recherche – 167 K€ en 2006, 37 K€ au titre de crédits d'impôt autres – 40 K€ en 2006) et de créances de TVA pour le solde.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2007, la part non amortie de la prime de remboursement des obligations a été compensée avec l'emprunt obligataire suite à sa conversion (cf. note 4.12 ci-dessous).

Les autres créances et comptes de régularisation incluent notamment des fournisseurs débiteurs et des avoirs à recevoir pour 249 K€ – 38 K€ en 2006, des charges constatées d'avance pour 169 K€ – 69 K€ en 2006, des créances diverses pour 1.023 K€ – 1.653 K€ en 2006.

Une créance diverse de 976 K€, entièrement provisionnée depuis 2005, objet d'un accord transactionnel dénoué au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2007, a été sortie du bilan au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2007, la provision correspondante a été entièrement reprise (cf. note 5.5 ci-dessous).

4.6 Valeurs mobilières de placement

Au 31 décembre 2007 et au 31 décembre 2006, les valeurs mobilières de placement sont composées de SICAV et de certificats de dépôt.

4.7 Capital social

	Nombre	Valeur nominale (€)
Actions composant le capital social au 31/12/06	385.734	13,00
Modification de la valeur nominale de l'action	3.857.340	1,30
Actions émises pendant l'exercice	2.493.587	1,30
Actions remboursées pendant l'exercice	-	-
Actions composant le capital social au 31/12/07	6.350.927	1,30

L'assemblée générale mixte du 4 mai 2007 a décidé la division par 10 du nominal des actions.

Suivant les décisions du conseil d'administration du 6 juin 2007 et du 28 juin 2007 agissant sur délégation de pouvoirs conférés par l'assemblée générale mixte du 4 mai 2007, il a été procédé aux augmentations de capital suivantes :

- une augmentation de capital par appel public à l'épargne qui s'est traduite par la souscription de 1.782.946 actions nouvelles d'une valeur nominale de 1,30 €,
- une augmentation de capital réservée aux adhérents du PEE qui a donné lieu à l'émission de 15.504 actions nouvelles d'une valeur nominale de 1,30 €,
- une augmentation de capital par voie de conversion de 61.539 obligations convertibles ayant donné lieu à l'émission de 545.387 actions nouvelles de 1,30 €.

L'assemblée générale extraordinaire du 30 août 2003 a décidé de procéder à la création de 354.780¹ bons de souscription dans le cadre du dispositif fiscal (art. 163 G du CGI). Ces 354.780 Bons de Souscription de Parts de Créateur d'Entreprise donnent chacun droit à la souscription de 1 action de la Société au prix d'exercice de 2,40 €. Ce droit à souscription des actions peut être exercé jusqu'au 28 août 2008. Il reste 184 530 BSPCE exerçables au 31 décembre 2007 – 302.280 BSPCE exerçables au 31 décembre 2006. Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2007, 117.750 bons ont été exercés.

L'assemblée générale extraordinaire du 14 juin 2006, en application de l'article L. 225-177 et suivants a autorisé le conseil d'administration de la Société à émettre 150.000² options sous certaines conditions. Le conseil d'administration du 21 juillet 2006 a fait usage de cette autorisation et a attribué 150.000 options permettant à chacune de souscrire, sous certaines conditions, à 1 action de la Société au prix d'exercice de 2,20 € jusqu'au 13 juin 2014. Il reste 115.000 bons au 31 décembre 2007. Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2007 32.000 bons ont été exercés et 3.000 sont devenus caducs.

¹ Compte tenu de la division par 10 du nominal des actions décidée par l'assemblée générale mixte du 4 mai 2007

² Compte tenu de la division par 10 du nominal des actions décidée par l'assemblée générale mixte du 4 mai 2007

L'assemblée générale mixte du 4 mai 2007, en application de l'article L. 225-177 & suivants d'une part et des articles L.225-197-1 et L.225-197-2 du Code de commerce d'autre part, a autorisé le conseil d'administration de la Société à consentir des options et à attribuer des actions gratuites sous certaines conditions. Le conseil d'administration du 7 septembre 2007 a fait usage de ces autorisations. Il a attribué 60.400 options permettant chacune de souscrire, sous certaines conditions, à une action de la Société au prix d'exercice de 17,00 €. Ces options pourront être exercées du 7 septembre 2011 au 7 septembre 2013. Il reste 60.400 options au 31 décembre 2007. Il a attribué 50.000 actions gratuites qui seront, sous certaines conditions, définitivement acquises aux bénéficiaires le 7 septembre 2011. Il reste 40.000 actions gratuites au 31 décembre 2007. Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2007 10.000 ont été annulées.

4.8 Variation des capitaux propres consolidés

En K€	Capital	Primes	Réserves et résultat consolidé	Ecart de conversion	Total
31/12/06	5.014	924	(152)	7	5.793
Résultat de l'exercice 2007			437		437
Dividendes distribués					
Variation des écarts de conversion				1	1
Variations de périmètre			39		39
Prise en charge des intérêts minoritaires			12		12
Augmentation de capital	3.242	23.074	65		26.381
Autres mouvements			6	(6)	-
31/12/07	8.256	23.998	407	2	32.663

Les frais d'augmentation de capital consécutif à l'admission des titres de la Société aux négociations sur le marché Alternext d'Euronext Paris ont été imputés sur la prime d'émission, pour leur montant net d'impôt.

4.9 Intérêts minoritaires

En K€	Intérêts minoritaires
31/12/06	124
Résultat de l'exercice	3
Dividendes distribués par les filiales consolidées	
Part des minoritaires dans les augmentations de capital des filiales	
Prise en charges des intérêts minoritaires négatifs	(12)
Evolution du périmètre de consolidation	(103)
Ecarts de conversion	
31/12/07	12

4.10 Autres fonds propres

Les autres fonds propres sont exclusivement composés d'avances conditionnées.

En K€	31/12/07	31/12/06
OSEO	1.600	120
Fasep Maroc	-	626
Coface	97	-
Autres fonds propres	1.697	746

Les critères conditionnant le remboursement de l'avance Fasep Maroc n'ont pas été remplis. Cette avance est définitivement acquise à la Société au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2007. Le produit en résultant a été comptabilisé en produit exceptionnel (cf. note 5.5 ci-dessous).

Le Groupe bénéficie de l'appui de OSEO dans le cadre du programme de développement de sa nouvelle gamme d'éoliennes GEV HP de 1 MW.

4.11 Provisions

Les provisions pour risques et charges s'élèvent à 3.680 K€ au 31 décembre 2007 et se décomposent de la manière suivante :

En K€	31/12/06	Dotations	Reprises de prov. utilisées	Reprises de prov. non utilisées	Ecart de conversion	Autres variations	31/12/07
Provision pour impôts différés	251					(251)	-
Provisions pour pensions	36	18	10				44
Provisions pour litiges	253	165	45	27			346
Provisions pour garanties	2.389	1.747	946				3.190
Provisions pour risques des titres mis en équivalence	-						-
Provisions pour charges	111	38	49				100
Provisions pour risques & charges	3.040	1.968	1.050	27	-	(251)	3.680

Les machines vendues par le Groupe font l'objet d'une garantie constructeur et peuvent faire l'objet d'une garantie de rendement. Le coût de ces garanties est couvert par une provision statistique dont les paramètres font l'objet d'une revue régulière et sont, le cas échéant, ajustés en cas de variation significative.

Les provisions pour charges correspondent principalement à des travaux restant à réaliser sur des chantiers, des sinistres.

Le Groupe ne verse pas de gratifications professionnelles (médailles du travail) à ses salariés. Les provisions constatées représentent uniquement les engagements du Groupe au titre des indemnités de départ en retraite.

Le 14 novembre 2005, la Société a reçu un avis de vérification portant sur les exercices fiscaux 2001/2002, 2002/2003 et 2004.

La vérification au titre de l'exercice fiscal 2001/2002 s'est achevée le 12 janvier 2007 et s'est traduite par une rectification de 27 K€ acceptée par la Société. Une provision pour impôt du même montant avait été provisionnée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2005.

La contestation des propositions de rectification de l'Administration au titre des exercices 2002/2003 et 2004 se poursuit. L'Administration conteste essentiellement l'intégralité des provisions constituées pour couvrir les obligations contractuelles de la Société en matière de garantie et la déductibilité de plupart des coûts effectifs afférents. La traduction comptable et fiscale de la proposition de rectification de l'Administration n'est pas cohérente avec la réalité économique traduite dans les comptes des exercices clos les 31 décembre 2003 et 31 décembre 2004. Pour ces raisons, l'ensemble des propositions de rectifications de l'Administration n'est pas retraduit dans les exercices clos les 31 décembre 2006 et 31 décembre 2007.

Le montant total des propositions de rectification au titre des exercices 2002/2003 et 2004 s'élève à 2.175 K€.

4.12 Les emprunts et dettes financières

La ventilation des dettes financières selon l'échéance se présente ainsi :

En K€	31/12/07	-1 an	1 à 5 ans	+ 5ans
Emprunt obligataire convertible	-			
Emprunts auprès d'établissements de crédit	548	548		
Emprunts et dettes financières diverses	185	75	110	
Location financement	168	79	88	
Soldes créditeurs de banque et concours bancaires courants	709	709		
Emprunt et dettes financières	1.610	1.411	198	

En K€	31/12/06	-1 an	1 à 5 ans	+ 5ans
Emprunt obligataire convertible *	3.057		3.057	
Emprunts auprès d'établissements de crédit	1.407	862	545	
Emprunts et dettes financières diverses	487	321	166	
Location financement	167	75	92	
Soldes créditeurs de banque et concours bancaires courants	1.278	1.278		
Emprunt et dettes financières	6.396	2.536	3.860	

* dont prime de non conversion 1.057 K€

L'assemblée générale extraordinaire du 14 juin 2006 avait décidé de l'émission d'un emprunt obligataire convertible à tout moment et jusqu'au 13 juin 2011 en action de préférence. 61.539 obligations avaient été émises au prix unitaire de 32,50 €. Chaque obligation pouvait être convertie en dix³ actions de préférence. Suite à l'assemblée générale des obligataires du 4 mai 2007, toutes les obligations ont été converties en 545.387 actions ordinaires au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2007 (cf. note 4.7 ci-dessus).

4.13 Autres dettes

En K€	31/12/07	31/12/06
Avances et acomptes reçus	987	2.492
Impôt sur les sociétés	175	0
Dettes fiscales (hors IS) et sociales	3.875	2.439
Fournisseurs d'immobilisations	170	3
Dettes diverses	905	602
Produits constatés d'avance	2.249	1.998
Autres dettes	8.361	7.534

5. AUTRES INFORMATIONS

5.1 La ventilation du chiffre d'affaires et informations sectorielles

5.1.1 Ventilation du chiffre d'affaires par nature

En K€	2007	2006
Ventes de produits finis et de travaux	16.223	25.343
Prestations de services et autres produits annexes	17.146	12.390
Chiffre d'affaires	33.369	37.733

³ Compte tenu de la division par 10 du nominal des actions décidée par l'assemblée générale mixte du 4 mai 2007

5.1.2 Ventilation du chiffre d'affaires par zone géographique

En K€	2007	2006
France	6.536	779
Export / DOM TOM	26.833	36.954
Chiffre d'affaires	33.369	37.733

5.1.3 Ventilation du chiffre d'affaires par secteur d'activité

En K€	2007	2006
Secteur Eolien	24.203	30.088
Secteur Hydraulique	9.605	8.221
Secteur Solaire	100	0
Inter secteur	(539)	(576)
Chiffre d'affaires	33.369	37.733

5.1.4 Ventilation du résultat d'exploitation par secteur

En K€	2007	2006
Secteur Eolien	(2.035)	1.100
Secteur Hydraulique	1.689	1.218
Secteur Solaire	(36)	0
Résultat d'exploitation	(382)	2.318

5.1.5 Ventilation des immobilisations par secteur géographique

En K€	31/12/2007	31/12/2006
France	5.172	1.684
Etranger / DOM TOM	327	291
Immobilisations incorporelles et corporelles	5.499	1.975

5.1.6 Ventilation des immobilisations par secteur d'activité

Ventilation des immobilisations incorporelles et corporelles nettes

En K€	31/12/2007	31/12/2006
Secteur Eolien	5.184	1.739
Secteur Hydraulique	311	236
Secteur Solaire	4	0
Immobilisations incorporelles et corporelles	5.499	1.975

5.2 Détail des autres produits d'exploitation

En K€	2007	2006
Production stockée	374	(652)
Production immobilisée	3.097	328
Subventions d'exploitation	318	544
Reprise de provisions	1.517	1.991
Autres produits et transferts de charges	199	236
Autres produits d'exploitation	5.505	2.447

5.3 Effectif

L'effectif employé par le Groupe dans les sociétés consolidées par intégration globale se décompose comme suit :

En nombre de personnes	2007	2006
Effectif moyen	174	130
Effectif au 31 décembre	193	157

5.4 Résultat financier

En K€	2007	2006
Intérêts et produits assimilés	-	-
Autres produits financiers	152	118
Reprises de provisions	3	121
Gains de change	39	2
Plus value sur valeurs mobilières de placement	298	-
Produits financiers	492	241

En K€	2007	2006
Dotations aux provisions	9	89
Intérêts sur découvert et emprunts	249	406
Pertes de change	61	11
Charges financières	319	506

5.5 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel se décompose comme suit :

En K€	2007	2006
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	-	-
Produits de cessions d'éléments d'actif	26	1.221
Subventions virées au résultat	2	2
Autres produits exceptionnels	754	2
Reprises de provisions	976	2
Produits exceptionnels	1.758	1.227

En K€	2007	2006
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1.099	1.437
Valeur nette des éléments d'actif cédés	38	66
Autres charges exceptionnelles	-	-
Dotations aux provisions et amortissements	17	182
Charges exceptionnelles	1.154	1.685

En 2007, les autres produits exceptionnels sont essentiellement composés d'une avance conditionnée définitivement acquise à la Société pour 626 K€ (Cf. note 1.12.3 ci-dessus). Les reprises de provisions concernent une provision pour dépréciation d'une créance diverse, reprise concomitamment à la sortie de cette créance de l'actif de la Société, comptabilisée en charges exceptionnelles sur opérations de gestion (Cf. note 4.5 ci-dessus).

En 2006, les produits de cessions d'éléments d'actif sont composés essentiellement de la cession de la participation dans VERGNET Canada pour un montant de 1.058 K€, concomitamment à la constatation d'une charge exceptionnelle sur opérations de gestion concernant essentiellement la perte réalisée sur la cession du compte courant de VERGNET Canada à hauteur de 1.366 K€.

5.6 Engagements hors bilan

En K€	31/12/07	31/12/06
Nantissement du fonds de commerce en garantie des emprunts auprès des établissements de crédit	512	1.296
Aval, cautions, garanties données	11.797	16.319
Autres engagements donnés	165	-
Total des engagements hors bilan donnés	12.474	17.615
Aval, cautions, garanties reçus	2.824	6.812
Total des engagements hors bilan reçus	2.824	6.812

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2006, la Société a obtenu une ligne de crédit moyen terme revolving 48 mois d'un montant de 2.060 K€ garantie par un nantissement sur son fonds de commerce. Au 31 décembre 2007 et au 31 décembre 2006 cette ligne n'est pas utilisée.

Le nombre d'heures acquises au titre du Droit Individuel à la Formation s'élève à 6 833.

5.7 Instruments financiers

Le Groupe a souscrit des CAP sur le T4M pour un montant nominal de 600 K€ au 31 décembre 2007 se répartissant comme suit :

En K€	2007	2006
VERGNET S.A.	300	-
VERGNET HYDRO S.A.S.	300	300
Total	600	300

5.8 Impôts sur les bénéfices

L'impôt sur les bénéfices se ventile de la manière suivante :

En K€	2007	2006
Impôts différés	544	(393)
Impôts sur les bénéfices	(364)	9
Impôt sur les bénéfices	180	(384)

Analyse de l'impôt :

L'écart entre l'impôt théorique, calculé en retenant le taux d'impôt de la Société et l'impôt du Groupe s'analyse comme suit :

En K€	2007	2006
Résultat avant impôt	395	1.595
Impôt calculé au taux applicable en France (33,33%)	(132)	(532)
Effet des différences de taux d'imposition	18	(7)
Effet des crédits d'impôts	147	74
Effet des différences permanentes	11	(24)
Effet des déficits fiscaux n'ayant pas donné lieu à impôt différé	(4)	(27)
Autres effets	140	132
Charge d'impôt effective	180	(384)

5.9 Résultat par action

Pour la détermination du résultat dilué par action, le nombre moyen pondéré d'actions en circulation est ajusté pour tenir compte de l'effet de la conversion de toutes les actions ordinaires potentielles. Le résultat dilué par action est calculé selon la méthode du placement théorique des fonds conformément à l'avis n° 27 de l'OEC.

31/12/07	Nombre d'actions	Résultat net (K€)	Résultat par action
Résultat de base par action	5.274.706*	437	0,08 €
Bons de souscriptions d'actions	184.530	12	
Obligations convertibles			
Options de souscription et attribution d'actions	215.400	15	
Résultat net dilué par action	5.674.636	464	0,08 €

31/12/06	Nombre d'actions	Résultat net (K€)	Résultat par action
Résultat de base par action	385.734*	1.201	3,11 €
Bons de souscriptions d'actions	30.228	36	
Obligations convertibles	61.539	100	
Options de souscription	15.000	17	
Résultat net dilué par action	492.501	1.354	2,75 €

* nombre moyen pondéré d'actions en circulation

5.10 Dirigeants

Aucune avance et aucun crédit n'ont été consentis aux dirigeants sociaux au cours de l'exercice.

Les rémunérations allouées aux membres des organes d'administration et de direction ne sont pas fournies car cette information conduirait à donner une information individuelle.

5.11 Intégration fiscale

La Société a constitué, pour une durée de 5 ans à compter du 1er janvier 2005, un groupe fiscal intégré avec ses filiales VERGNET HYDRO, AEROCOMPOSIT OCCITANE, VERGNET CARAÏBES, VERGNET OCEAN INDIEN et PHOTALIA.



Cabinet JCM Audit
63, boulevard MALESHERBES
75008 PARIS



SCP - GVA
BP 2115
105, avenue Raymond POINCARE
75771 PARIS CEDEX 16

Les commissaires aux comptes
Membres de la Compagnie Régionale de PARIS

VERGNET SA

RAPPORT GENERAL DES
COMMISSAIRES AUX COMPTES

Sur les Comptes consolidés
Établis au 31 Décembre 2007



Cabinet JCM Audit
63, boulevard MALESHERBES
75008 PARIS



SCP - GVA
BP 2115
105, avenue Raymond POINCARE
75771 PARIS CEDEX 16

VERGNET S.A.

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 8 256 205,10 EUROS

SIEGE SOCIAL : 1, rue des Châtaigniers

- 45 140 ORMES -

RCS ORLEANS B 348 134 040

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SUR LES COMPTES CONSOLIDES DE L'EXERCICE CLOS

LE 31 DECEMBRE 2007

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées Générales, du 29 mars 2002 et du 3 juin 2005, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société VERGNET SA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2007, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 15 avril 2008. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.



I. OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Ø Une provision pour garantie constructeur et pour garantie de rendement est constituée pour permettre à votre groupe de couvrir ses obligations contractuelles. La méthode de calcul de cette provision est décrite dans l'annexe aux comptes consolidés au paragraphe 4.11 « provision » page 26.

- Ø La note 4.7 « composition du capital social » page 23 et 4.8 « variation des capitaux propres consolidés » page 24 de l'annexe expose les différentes augmentations de capital réalisées sur l'exercice, et précise que les frais d'émission ont été imputés sur la prime d'émission pour leur montant net d'impôt.



- Ø L'assemblée générale de la société VERGNET avait décidé en juin 2006 l'émission d'un emprunt obligataire convertible à tout moment et ce jusqu'au 13 juin 2011. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2007, l'emprunt a été converti et la part non amortie de la prime de remboursement a été compensée avec l'emprunt obligataire suite à sa conversion. Les modalités de cette opération ont été décrites au paragraphe 4.5 « autres créances » page 22 et 4.12 « Emprunts et dettes financières » page 27 de l'annexe aux comptes consolidés.

- Ø La société VERGNET SA a fait l'objet d'une vérification fiscale au titre des exercices 2002-2003 et 2004, ainsi qu'il est exposé dans l'annexe des comptes consolidés, paragraphe au paragraphe 4.11 « provision » page 26. Votre groupe relate son analyse et l'incohérence avec la réalité économique de la position de l'administration motivant ainsi la non traduction dans ses comptes des propositions de rectification concernant les provisions de ses obligations contractuelles de garantie de rendement.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

IV. VERIFICATION SPECIFIQUE

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations données dans le rapport de gestion du groupe. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à PARIS, le 16 Avril 2008.

Les Commissaires aux Comptes

Cabinet JCM AUDIT
Représenté par Marc MICHEL
Commissaire aux comptes

SCP - GVA
Représenté par Philippe BONNIN
Commissaire aux comptes